



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

Présentation du budget primitif 2022

Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde, BP 2022.

Le budget constitue le premier acte du cycle budgétaire, il est présenté par l'exécutif et voté par l'organe délibérant (exécutif compris). Le budget primitif doit faire l'objet d'une délibération distincte qui exprime la répartition des votes de l'assemblée délibérante.

Le principe d'unité budgétaire implique que le budget principal et les budgets annexes doivent être adoptés à la même séance et transmis simultanément.

Ci-après la présentation brève et synthétique du budget retrace les informations financières essentielles du budget principal de la Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde et de ses six budgets annexes.

Sommaire :

I. Contexte général d'élaboration du budget de l'exercice 2022	p. 3
II. Equilibre général du budget 2022 – Budget principal	p. 5
IV. Budgets annexes	p. 20

I. Contexte général d'élaboration du budget de l'exercice 2022

Environnement économique

L'année 2021 a été marquée par le retour de la croissance. Après une année perturbée par la pandémie de COVID-19, la levée progressive des restrictions sanitaires à partir du T2 2021 et la progression de la campagne vaccinale ont permis une reprise de l'activité. Ainsi, le PIB a progressé de 3 % T/T au T3 2021 (contre 1,3 % T/T au T2) et est revenu quasiment à son niveau d'avant crise (-0,1 % par rapport au T4 2019).

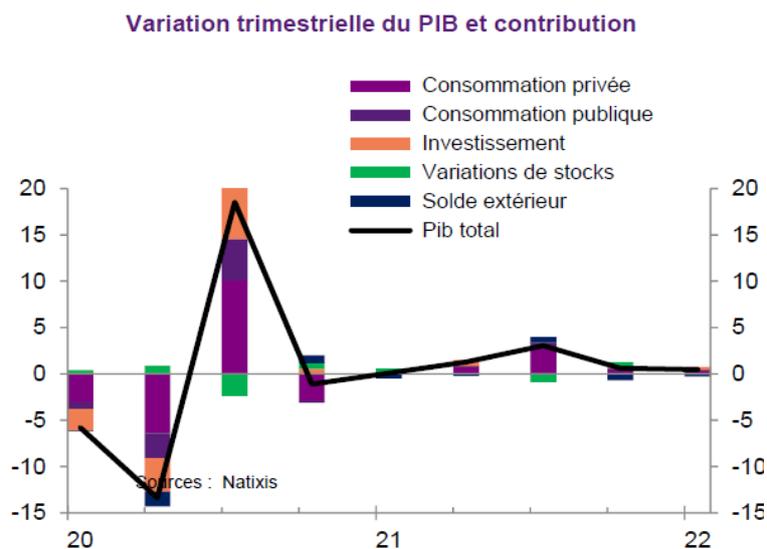


Figure 1 - Loi de Finances pour 2022 - Caisse d'épargne – janvier 2022

Après deux années marquées par le financement de la réponse à la crise sanitaire, les finances publiques devraient retourner sur une trajectoire relativement durable à partir de 2022. D'après le projet de loi de finances (PLF) 2022, le déficit public devrait atteindre 8,4 % du PIB en 2021 (après 9,1 % en 2020) et baisser à 4,8 % en 2022.

Le budget 2022 restera néanmoins relativement expansionniste en maintenant un niveau de dépenses publiques à 55,6 % du PIB (contre 53,8 % en 2019). Ainsi, le gouvernement compterait davantage sur la conjoncture économique favorable plutôt que sur des mesures structurelles de réduction des dépenses ou d'augmentation des recettes afin de réduire les déséquilibres des finances publiques.

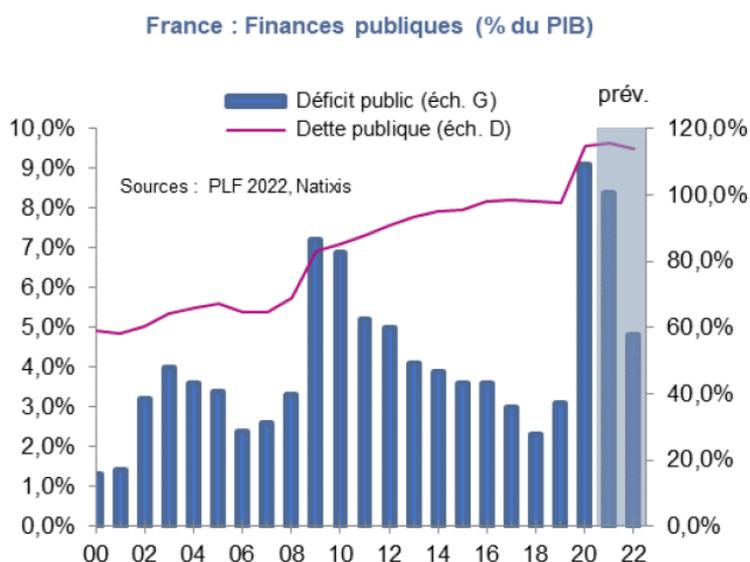


Figure 2 Figure 1 - Loi de Finances pour 2022 - Caisse d'épargne – janvier 2022

Dotations, compensations fiscales

Dans le cadre de la LFI2022, le montant de la dotation globale de fonctionnement est fixé à 26,798 milliards d'euros en 2022.

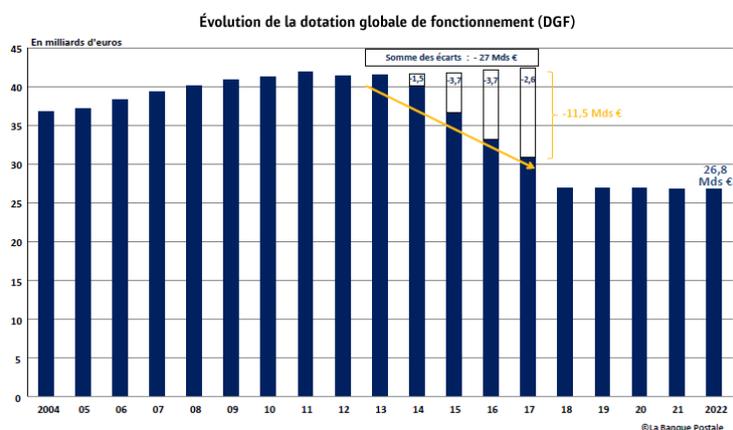


Figure 3 - La Banque Postale - D.O.B. en instantané - janvier 2022

La loi de finances 2022 annonce une revalorisation des valeurs locatives cadastrale à un coefficient retenu de 3,4 %, d'après le calcul défini par l'article 99 de la LFI 2017.

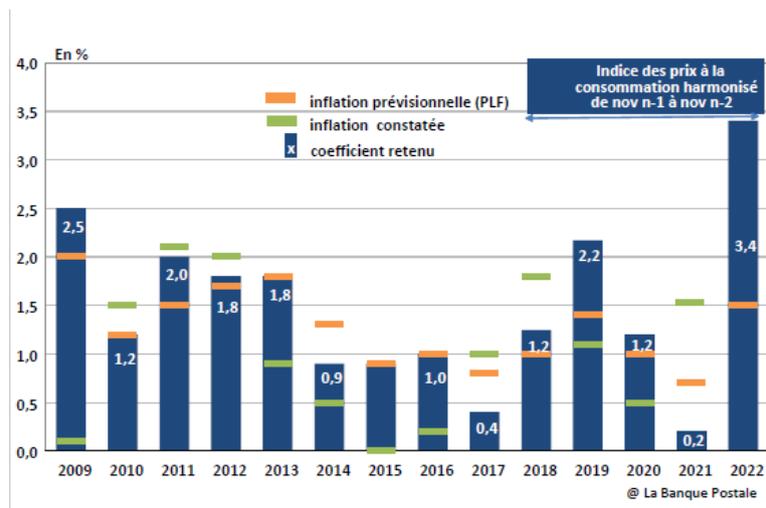


Figure 4 - La Banque Postale - D.O.B. en instantané - janvier 2022

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Un arrêté du 17 décembre 2021 vient modifier la liste des comptes éligibles à l'automatisation du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) ; est ajouté pour la M14 et la M57, le compte 202 "frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre ».

Instauration d'une prime "inflation"

Plan de relance France 2030.

« Un plan qui suit 10 objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre, mieux produire en France à l'horizon 2030. » Le plan d'investissement France 2030 représente au total, 30 milliards d'euros qui devraient être déboursés sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses seront tournées vers la transition écologique.

France 2030 : Objectifs		
Energie	Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets. Devenir le leader de l'hydrogène vert. Décarboner notre industrie.	8 milliards
"Transports du futur"	Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Produire le premier avion bas-carbone.	4 milliards
Alimentation	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.	2 milliards
Santé	Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain.	3 milliards
Culture	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.	
Espace et fonds marins	Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale. Investir dans le champ des fonds marins.	2 milliards

II. Equilibre général du budget 2022 – Budget Principal

Le tableau ci-après représente l'équilibre général du budget principal 2022, le 14 avril 2022, après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu en conseil communautaire lors de la séance du 24 mars 2022. Il est présenté par sections et principaux chapitres.

DEPENSES						RECETTES					
CHAPITRES	Budgétisé (dont DM3)	Réalisé au 31/12			BP 2022	CHAPITRES	Budgétisé (dont DM3)	Réalisé au 31/12			BP 2022
011 - Charges à caractère général	1 421 877	1 092 305			1 372 400	002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	2 324 225	-			2 223 832,67
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 603 854	4 326 462			4 672 475	013 - Atténuations de charges	80 894	105 860			45 000,00
014 - Atténuations de produits (AC)	2 439 471	2 434 613			2 427 705	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	376 749	397 009			388 630,00
65 - Autres charges de gestion courante	967 568	965 026			1 053 082	73 - Impôts et taxes	5 217 810	5 354 316			5 671 077,00
66 - Charges financières	15 500	13 792			66 962	74 - Dotations, subventions et participations	3 411 569	3 460 834			3 579 964,00
67 - Charges exceptionnelles	625 672	1 291			625 000	75 - Autres produits de gestion courante	-	3 312			-
68 - Provisions pour risques et charges	-	-			101 383	76 - Produits financiers	9 189	4 594			2 258,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 000 000	-			1 200 000	77 - Produits exceptionnels	3 506	12 027			-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	370 000	370 744			410 000	78 - Reprises sur amortissements et provisions	-	-			-
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 443 942	9 204 233			11 929 006,67	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (reprise sur	20 000	19 016			18 245,00
						TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 443 942	9 356 968			11 929 006,67
						Excédent de Fonctionnement 2021		152 734,63			0,00
						Excédent antérieur		2 324 225,25			
						Excédent de fonctionnement 31/12/2021		2 476 959,88			
						Résultat reporté en Fonctionnement au Budget 2022 après affectation au 1068		2 223 832,67			

DEPENSES						RECETTES					
CHAPITRES	Budgétisé (dont DM3)	Réalisé au 31/12	RAR 2021	Proposé	BP 2022	CHAPITRES	Budgétisé (dont DM3)	Réalisé au 31/12	RAR2021	Proposé	BP 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	233 653	-	-	731 078,43	731 078,43	10 - Dotations, fonds divers	491 071	365 813	113 714,13	924 257,16	1 037 971,29
16 - Emprunts et dettes assimilées	135 362	135 362	-	223 143,00	223 143,00	dont FCTVA estimée	276 607	151 349	113 714,13	671 129,95	784 844,08
20 - Immobilisations incorporelles	226 410	101 305	8 940,66	96 890,00	105 830,66	dont affectation résultat N-1 (1068)	214 464	214 464	-	253 127,21	253 127,21
204 - Subventions d'équipement versées	424 930	136 730	233 276,39	256 226,00	489 502,39	13 - Subventions d'investissement	1 029 414	190 903	716 109,04	99 882,00	815 991,04
21 - Immobilisations corporelles	1 066 593	673 448	93 280,79	657 315,40	750 596,19	16 - Emprunts et dettes assimilées	230 000	-	-	2 250 000,00	2 250 000,00
23 - Immobilisations en cours	1 016 757	362 246	16 374,11	3 381 942,54	3 398 316,65	27 - Autres immobilisations financières	14 020	14 020	-	7 009,99	7 009,99
26 - Participations et créances rattachées	800	800		4 260,00	4 260,00	041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	10 000	10 000		-	-	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissen	370 000	370 744	-	410 000,00	410 000,00
041 - Opérations patrimoniales	-	-		-	-	021 - Virement à la section d'investissement	1 000 000	-	-	1 200 000,00	1 200 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000	19 016		18 245,00	18 245,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 134 505	941 480	829 823,17	4 891 149,15	5 720 972,32
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 134 505	1 438 905	351 871,95	5 369 100,37	5 720 972,32	Déficit d'investissement au 31/12/2021		- 497 425,33			-
						Déficit d'investissement antérieur		- 233 653,10			
						Besoin de financement cumulé au 31/12/2021		- 731 078,43			
						solde RAR 2021		477 951,22			
						BESOIN A COUVRIR AU 31/12/2021		- 253 127,21			
						Résultats		253 127,21			

A. Recettes de fonctionnement

Produits des services (Chapitre 70) :

Les participations familiales pour multi-accueils, les ALSH et l'école de musique sont calculées par les responsables des services pour une prévisionnel 2022 sur la base d'une année pleine. A ce jour, les structures étant ouvertes en fonctionnement classique, les recettes proposées le sont à taux plein.

Services		chp	Compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA2021	BP2022
CULTURE	CULTURE	70	7062 - Redevances et droits des services à caract	Spectacles	2 000	3 010	2 500
CULTURE	MUS	70	7062 - Redevances et droits des services à caract	Factures Open Talen Ecole Musique	64 000	83 919	78 000
JEUNESSE	JEUNES	70	70632 - A caractère de loisirs	Factures BelAmi	3 894	5 370	4 000
JEUNESSE	ALSHSA	70	70632 - A caractère de loisirs	Factures BelAmi	45 000	37 416	37 000
JEUNESSE	ALSHLR	70	70632 - A caractère de loisirs	Factures BelAmi	49 770	45 579	45 000
JEUNESSE	ALSHMO	70	70632 - A caractère de loisirs	Factures BelAmi	30 000	27 036	27 000
CULTURE	MUS	70	7066 - Redevances et droits des services à caract	Concerts	-	-	-
PETITE ENFANCE	MAMO	70	70688 - Autres prestations de services	Factures BelAmi	41 000	49 382	49 000
PETITE ENFANCE	MALR	70	70688 - Autres prestations de services	Factures BelAmi	43 350	39 099	41 030
PETITE ENFANCE	MASPA	70	70688 - Autres prestations de services	Factures BelAmi	44 255	44 840	50 000
PETITE ENFANCE	MAAU	70	70688 - Autres prestations de services	Factures BelAmi	42 000	43 032	43 000
VOIRIE		70	70845 - Aux communes membres du GFP	Fauchage et faucardage	2 800	1 778	1 800
ADMIN. GENERALE		70	70323 - Redevance d'occupation du domaine publ	Antenne et Canalisation Gaz	7 180	4 125	-
ADMIN. GENERALE		70	70845 - Aux communes membres du GFP		-	-	-
ADMIN. GENERALE		70	70875 - Par les communes membres du GFP		-	-	-
RLP	RLPLR	70	70878 - par d'autres redevables	Refacturation GAZ RLP LR	-	5 941	5 000
RLP	RLPGIR	70	70878 - par d'autres redevables	Refacturation RLP GIR	-	4 491	4 000
CULTURE	CULTURE	70	70878 - par d'autres redevables	IDDAC Remboursement PAM	1 500	1 346	1 300
ADMIN. GENERALE	SIVU	70	70878 - par d'autres redevables	SIVU	-	647	-
SOUS TOTAL 70 - Redevances					376 749	397 009	388 630,00

Fiscalité (Chapitre 73) :

Services		chp	Compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA2021	BP2022
ADMIN. GENERALE		73	73111 - Taxes foncières et d'habitation	CFE + TFB + TFNB + THRS + add. FN	1 773 400	1 797 507	2 061 970
ADMIN. GENERALE		73	7382 - Fraction de TVA (compensation taxe d'habitation)		1 916 498	1 926 625	1 982 332
ADMIN. GENERALE		73	73112 - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entre	CVAE	644 150	644 150	680 690
ADMIN. GENERALE		73	73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	TASCOM	160 104	161 826	161 826
ADMIN. GENERALE		73	73114 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises	IFER	131 112	167 392	169 909
ADMIN. GENERALE		73	7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	Rôles supplémentaires IDL et IFER	-	42 283	-
ADMIN. GENERALE		73	73211 - Attribution de compensation	AC - CLECT	183 045	183 046	183 046
ADMIN. GENERALE		73	73221 - FNGIR	GIR	111 304	111 304	111 304
ADMIN. GENERALE		73	73223 - Fonds de péréquation ressources commu	FPIC	293 197	293 197	290 000
TOURISME		73	7362 - Taxes de séjour		5 000	26 986	30 000
SOUS TOTAL 73 - Impôts et taxes					5 217 810	5 354 316	5 671 077,00

Les taux de fiscalité directe locale sont prévus à hauteur de 26,50 % pour la CFE et de 3% pour la TFB.

Les services fiscaux ont d'ores et déjà estimé une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises pour le périmètre de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde pour 2022 à hauteur de 679 367 euros, soit une augmentation de 5%.

La loi de finances 2022 a prévu une hausse de 3,4% des bases locatives ainsi qu'une augmentation de la fraction de TVA reversée.

Impôts	Taxes	Produit encaissé en 2019	Produit encaissé en 2020	Produit encaissé en 2021	Produit notifié pour 2022 (Etat 1259)	Variation 2020-21 (en %)
Ménages	Taxe habitation (TH) - compensation en fraction de TVA	1 863 442	1 877 998	1 926 625	1 982 332	2,89%
Ménages	Taxe habitation (THRS)	-	-	200 207	207 021	3,40%
Ménages	Taxe sur le foncier bâti (TFB)	374 462	382 200	371 122	577 950	55,73%
Ménages	Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	40 561	40 989	41 220	42 450	2,98%
Ménages	Taxe additionnelle sur le Foncier non bâti (TAFNB)	22 614	23 224	24 266	24 559	1,21%
Sous total Ménages		2 301 079	2 324 411	2 563 440	2 834 312	10,57%
Poids des impôts Ménages		50,95%	48,34%	54,57%	73,68%	35,00%
Entreprises	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	1 254 319	1 400 865	1 160 121	1 209 990	#VALEUR!
Entreprises	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	694 269	793 231	644 353	680 960	5,68%
Entreprises	Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	149 526	160 104	161 826	161 826	0,00%
Entreprises	Impositions forfaitaires sur les entreprises et réseaux (IFER)	116 978	130 322	167 392	169 909	1,50%
Sous total Entreprises		2 215 092	2 484 522	2 133 692	1 012 695	-52,54%
Poids des impôts Entreprises		49,05%	51,66%	45,43%	26,32%	-42,05%
TOTAL DES IMPOTS		4 516 171	4 808 933	4 697 132	3 847 007	-18,10%

Source : Etats 1386 RC années 2017 à 2021 - Etat 1259 2022

Participation (Chapitre 74) :

Le montant de la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** a été notifiée à la collectivité à hauteur de 1 130 948 euros pour 2022 en augmentation par rapport aux 1 104 044 euros en 2021.

Les participations sont estimées par les services à la lumière des dossiers de subventions déposés, des montants prévus en 2022, et non des montants réels, concernant le contrat enfance jeunesse et des participations PSO/PSU estimées lors du budget prévisionnel CAF.

Les montants versés par le conseil départemental ont été maintenus.

La Participation PSEJ de la CAF est un montant fixe et contractualisé. La MSA, par convention, versera une subvention de 20 000 € ainsi qu'un montant sur projets pour "Grandir en milieu rural". Celle-ci est répartie dans les montants à l'article 778808.

La labellisation "**France Services**" de l'Accueil de Service public permet d'obtenir un financement sur cette mission.

Un financement de la Banque des Territoires est prévu pour subventionner les **projets PVD** des services Urbanisme et Economie.

Un financement du Département est également prévu pour compenser les dépenses liées au **Plan départemental itinéraires de promenade et randonnée** (par le Conseil Départemental à la Communauté de communes).

Services	chp	Compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA2021	BP2022
ADMIN. GENERALE	74	74124 - Dotation d'intercommunalité	DGF	415 472	415 472	457 480
ADMIN. GENERALE	74	74126 - Dotation de compensation des groupeme	DGF part compensation	688 572	688 572	673 468
VOIRIE	74	744 - FCTVA		26 235	22 764	26 246
ADMIN. GENERALE	multi	744 - FCTVA		-	19 477	3 563
TECHNIQUE	74	74712 - Emplois d'avenir		-	-	-
VOIRIE	74	74712 - Emplois d'avenir		-	-	-
FRANCE SERVICES	AFS	7472 - Régions	France Service "La Réole"	15 000	15 000	60 000
FRANCE SERVICES	AFS	7472 - Régions	France Service "Bus"	15 000	15 000	-
FRANCE SERVICES	AFS	7472 - Régions	France Service "La Réole" - Fonds	-	15 000	-
FRANCE SERVICES	AFS	7472 - Régions	France Service "Bus" - Fonds	-	15 000	-
FRANCE SERVICES	TAD	7472 - Régions	TAD	65 103	36 030	61 838
FRANCE SERVICES	TAD	7472 - Régions	TAD Tickets	-	6 651	8 100
CULTURE	MUS	7473 - Départements	CD33	30 000	30 000	30 000
CULTURE	CULTURE	7473 - Départements	CD33	-	16 911	16 000
RLP	RLP	7473 - Départements	RLP - Gironde/Drop	5 423	7 013	5 423
RLP	RLP	7473 - Départements	RLP - Gironde/Drop	5 060	5 060	4 048
RLP	RLP	7473 - Départements	RLP - La Réole	7 507	8 008	7 508
RLP	RLP	7473 - Départements	RLP - La Réole	5 005	6 006	5 005
JEUNESSE	JEUNES	7473 - Départements		960	4 007	1 575
JEUNESSE	ALSHSA	7473 - Départements		1 448	635	1 317
JEUNESSE	ALSHLR	7473 - Départements		3 857	1 677	2 519
JEUNESSE	ALSHMO	7473 - Départements		3 857	2 206	4 013
PETITE ENFANCE	RAMS	7473 - Départements		8 153	8 153	8 079
PETITE ENFANCE	MAMO	7473 - Départements		6 441	6 440	6 380
PETITE ENFANCE	MALR	7473 - Départements		18 524	18 720	18 351
PETITE ENFANCE	MASPA	7473 - Départements		12 523	12 523	12 406
PETITE ENFANCE	MAAU	7473 - Départements		7 156	7 156	7 089
SPORTS	CAP33	7473 - Départements	CAP33	9 984	10 058	10 176
SPORTS	EMS	7473 - Départements	Ecole multiSports	-	-	1 749
SPORTS	TLMS	7473 - Départements	Temps Libre MultiSports	-	-	420
TOURISME		7473 - Départements	Département - PDIPR	79 000	-	79 000
ADMIN. GENERALE	SDIS	74741 - Communes membres du GFP	SDIS des communes	24 180	24 180	24 180
ADMIN. GENERALE	SISS	74741 - Communes membres du GFP	SISS de 6 communes	-	-	34 621
CULTURE		74741 - Communes membres du GFP		500	-	-
URBANISME	PVD	74741 - Communes membres du GFP		-	2 762	5 560
URBANISME	ADS	74741 - Communes membres du GFP	Facturation Actes ADS	-	-	40 000
CULTURE	MUS	74748 - Autres communes	participation Pellegrie	383	-	-
CULTURE	MUS	74758 - Autres groupements	CCRE2M	6 120	6 120	5 100
JEUNESSE	JEUNES	7478 - Autres organismes	Appel à projets Lycée	-	-	-
JEUNESSE	ALSHLR	74758 - Autres groupements		4 273	6 806	6 500
JEUNESSE	ALSHMO	74758 - Autres groupements	CRE2M et CCSG	44 141	17 211	17 000
JEUNESSE	ALSHSPA	74758 - Autres groupements	CRE2M et CCSG	25 000	34 182	27 561
JEUNESSE	JEUNSPA	74758 - Autres groupements	CRE2M et CCSG	-	4 323	4 000
PETITE ENFANCE	MAMO	74758 - Autres groupements	CRE2M et CCSG	32 809	31 324	35 000
PETITE ENFANCE	MASPA	74758 - Autres groupements	CRE2M et CCSG	18 301	3 169	4 766
ADMIN. GENERALE		74758 - Autres groupements		-	-	-
PETITE ENFANCE		7478 - Autres organismes	CAF Aides exceptionnelles 2021	-	42 006	-
ADMIN. GENERALE		748313 - Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)		103 073	103 073	103 073
ADMIN. GENERALE		748314 - Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle		-	-	-
ADMIN. GENERALE		74832 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		-	4 573	-
ADMIN. GENERALE		74833 - Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		282 620	282 620	312 533
ADMIN. GENERALE		74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr		14 996	14 996	10 000
ADMIN. GENERALE		74835 - Etat - Compensation au titre des exonérat	Compensation TH/THRS	87	87	-
JEUNESSE	JEUNES	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	18 969	22 018	21 342
JEUNESSE	ALSHSA	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	35 624	39 203	39 162
JEUNESSE	ALSHLR	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	105 482	110 093	110 492
JEUNESSE	ALSHMO	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	36 527	40 309	37 069
JEUNESSE	ALSHSPA	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	51 313	51 313	49 164
JEUNESSE	JEUNSPA	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	-	874	1 165
PETITE ENFANCE	LAEP	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	15 299	9 650	16 215
PETITE ENFANCE	RAMS	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	27 100	22 135	29 211
PETITE ENFANCE	MAMO	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	59 831	64 304	63 854
PETITE ENFANCE	MALR	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	72 904	78 340	78 057
PETITE ENFANCE	MASPA	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	87 886	94 434	94 186
PETITE ENFANCE	MAAU	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	45 680	48 548	47 488
ADMIN. GENERALE	AG	748808 - VERSEMENT CAF PSE	PSEJ	59 941	78 411	88 717
JEUNESSE	JEUNES	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		4 000	10 556	4 504
JEUNESSE	ALSHSA	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		24 601	23 414	21 920
JEUNESSE	ALSHLR	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		36 122	31 163	32 560
JEUNESSE	ALSHMO	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		17 000	14 727	14 000
PETITE ENFANCE	LAEP	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		9 500	6 603	9 591
PETITE ENFANCE	RAMS	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		52 880	60 835	52 550
PETITE ENFANCE	MAMO	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		102 735	105 229	100 948
PETITE ENFANCE	MALR	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		162 483	204 471	172 499
PETITE ENFANCE	MASPA	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		182 717	164 575	163 069
PETITE ENFANCE	MAAU	748814 - VERSEMENT CAF PSO PSU		140 239	138 828	140 000
TOURISME	TS	7488 - Autres	Participation Frais Taxe Séjour	-	415	400
CULTURE	EAC	74718 - Autres	DRAC EAC	16 472	19 000	16 000
ADMIN. GENERALE		74718 - Autres		-	-	-
FRANCE SERVICES	CISPD	74718 - Autres	FIPD Vict'Aid	1 000	1 000	1 000
PETITE ENFANCE	RAMS	74718 - Autres	FIPHP	-	1 600	-
ECONOMIE	ECO	74718 - Autres	Banque des territoires	40 000	40 000	-
URBANISME	PVD	74718 - Autres	ANAH pour PVD	-	6 234	33 154
SOUS TOTAL 74				3 393 069	3 452 914	3 579 963,78

B. Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (chapitre 011)

Il a été demandé aux services de maintenir le montant du budget prévisionnel 2021, travail effectué par les services et les vice-présidents. Ainsi, l'hypothèse retenue pour 2022 correspond à une stabilité du montant par rapport au BP2021.

SERVICES / COMPTES	Réalisé 2020	BP 2021 Chapitre 011	Réalisé 2021	BP 2022	BP/BP
AG - ADMINISTRATION GENERALE	104 982	144 483	106 313	148 763	11%
COM - COMMUNICATION	0	-	-	11 750	
AFS - ACCUEIL FRANCE SERVICES	6 846	11 997	7 032	9 930	-17%
MOBILITES	41 899	99 891	101 387	98 530	-1%
CISPD	3 668	4 000	3 598	10 340	159%
CULTURE - CULTURE	61 198	70 486	64 194	69 650	-1%
MUS - MUSIQUE	17 012	21 524	17 480	23 140	8%
RLP - RESEAU LECTURE PUBLIQUE	61 779	75 577	63 285	72 595	-4%
RLPGIR - MEDIATHEQUE GIRONDE	17 053	21 748	20 169	22 725	4%
RLPLR - MEDIATHEQUE LA REOLE	23 660	25 096	22 663	25 316	1%
RLPMON - MEDIATHEQUE DE MON	1 662	2 912	1 909	3 686	27%
SPORT/CAP33	28 615	66 599	35 612	47 618	-29%
MAAU - AUROS	25 149	28 500	24 102	32 625	14%
MALR - REOLE	43 200	56 061	44 952	62 950	12%
MAMO - MONSEGUR	23 167	30 333	28 114	30 068	-1%
MASPA - SAINT PIERRE D'AURILLAC	31 916	44 411	32 152	37 564	-15%
LAEP	1 994	5 205	2 376	5 175	-1%
RAMS	15 560	23 686	21 287	22 797	-4%
ALSHLR - LA Réole	75 423	88 180	84 415	89 812	2%
ALSHMO - Monségur	33 935	46 812	41 305	43 490	-7%
ALSHSA - ASavignac	35 301	60 206	45 389	57 902	-4%
JEUNE - ACCUEIL JEUNES	22 853	34 178	25 524	32 230	-6%
URBANISME - URBANISME	8 589	36 380	22 209	32 655	-10%
ST - SERVICES TECHNIQUES	9 539	6 840	15 913	16 280	2%
ECONO - ECONOMIE	3 982	69 418	13 584	33 169	-52%
TOURIS - TOURISME	4 416	89 200	4 843	97 835	10%
VOIRIE - VOIRIE	194 438	241 825	242 498	233 805	-3%
Total général Chapitre 011	897 836	1 405 547	1 092 305	1 372 400	-2%

SERVICES POPULATION

Le projet d'Etablissement de Services Jeunes est en cours d'élaboration, les dépenses étant encore non connues à ce jour. Les travaux seront effectués par la Région dans le lycée, suite à cela les travaux d'aménagement, et les recettes seront proposés en DM.

Les dépenses liées à la compétence Mobilités seront pour 2022 intégrées à l'axe analytique TAD (transport à la demande) avec pour projet d'ouvrir au 1^{er} janvier 2023 un budget annexe dédié.

POLE ATTRACTIVITE

Encore plus prégnant cette année que les années passées, un risque non négligeable sur les augmentations de tarifs de fluides, d'énergie ou même de matériaux est à craindre. Pour la voirie, lié à l'indice TP, les travaux seront ajustés afin de rentrer dans une enveloppe donnée.

Le marché de fauchage (VOIRIE et GEMAPI) est renouvelé cette année (en cours de désignation au moment du ROB).

Le PDIPR a été délégué à la CdC par le Département avec un financement à 80€/km de sentier de randonnée. Une étude préalable est prévue au chapitre d'investissement.

Frais de personnel (chapitre 012)

Il est nécessaire de poser les éléments qui vont impacter les charges de personnel pour le budget 2022.

I - Les éléments exogènes à la collectivité :

Une première hausse du SMIC effectuée en octobre 2021 a fait passer l'indice majoré à 340 points. De plus à compter du 1^{er} janvier 2022, une nouvelle hausse du SMIC de 0.9% est applicable à l'ensemble des agents titulaires et contractuels. L'indice brut majoré minimum s'établit à 343 points.

La première hausse du SMIC a écrasé les 6 premiers échelons du grade d'adjoint de catégorie C et ce quelle que soit les filières. De nouvelles grilles adoptées le 24 décembre 2021, sont rentrées en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Les nouvelles grilles prennent corps au travers d'un reclassement indiciaire et d'une réduction des anciennetés acquises sur certains échelons. Cette réduction est toutefois contrebalancée par l'octroi d'un an d'ancienneté exceptionnelle au titre de l'année 2021 pour les agents de catégorie C. Avec ces réductions d'ancienneté majorées d'une année bonus, nombre d'agents bénéficient d'une évolution d'échelon plus rapide dès 2022.

Le détail s'établit comme suit :

Revalorisation indiciaire suite à la réforme :

Nombre d'agents titulaires concernés : 36

Nombre de points : 2241,2

Coût brut : 10 502,26 €

Avancements d'échelon en 2022 (réforme + glissement vieillesse technicité) :

Nombre d'agents titulaires concernés : 40

Nombre de points : 3 349,07

Coût brut : 15 693,76 €

De plus, la continuité de la réforme de la filière sociale se poursuit. L'an dernier ceci s'est traduit par le passage des Educatrices de jeunes enfants, de la catégorie B à la catégorie A. Depuis le 1^{er} janvier 2022 les auxiliaires de puériculture, agent de catégorie C, passent en catégorie B avec une refonte des grilles indiciaires.

La réforme de l'accueil des enfants en multi-accueil, devrait se traduire par un besoin à temps non complet d'éducatrice de jeunes enfants au sein du multi accueil à St Pierre d'Aurillac.

La « prime inflation » de 100 euros versée au plus tard en février 2022, représente **plus de 10 200 euros**. Elle sera a priori déduite des cotisations URSSAF. A ce stade de la rédaction de la note le dispositif de remboursement n'est pas connu.

À compter du 1^{er} janvier 2022 et en application [de l'article 122 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022](#), le CNFPT versera aux C.F.A. les frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et établissements publics. Afin de financer ce versement, la cotisation CNFPT sera assortie d'une majoration due par les collectivités territoriales et leurs établissements au titre de la formation professionnelle de leurs agents. Cette majoration est assise sur la masse des rémunérations versées aux agents.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cette cotisation est fixé à 0,05 %. *Source : URSSAF*. En 2021, le taux de cotisation applicable était de 0,90%.

Sur le front des bonnes nouvelles, on notera un faible nombre d'accidents du travail au sein de la Communauté de Communes. Dans ce contexte favorable, le taux de cotisation pour les accidents de travail a été revu à la baisse en 2022.

Les taux s'établissent comme suit :

Etablissement	Taux 2021	Taux 2022
CDC	1.53%	1.27%
GEMAPI	1.31%	1.25%

II - Les éléments endogènes à la collectivité :

Suite au débat des orientations budgétaires et du vote du budget 2021, des recrutements ont été effectués en cours d'année. Il s'agit du poste de manager de commerce, du chargé de mission PVD/ORT, et du coordonnateur CTG. Un certain nombre de co-financement viennent en contre partie de ces recrutements. De plus, le Pôle « Moyens Généraux » a été renforcé par un agent supplémentaire.

Les recrutements précités ont été faits en cours d'année et **impacteront 2022 pour une année pleine**.

Un pool de remplacement de deux auxiliaires de puéricultures pour les crèches a été mis en place mais difficilement au regard de la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

On notera dans la petite enfance qu'un agent placé en autorisation spéciale d'absence au regard de son état de santé du fait de la COVID 19 doit être remplacé au quotidien ; et un autre agent en maladie professionnelle doit être remplacé lors de ses arrêts.

Le service « Autorisation du Droit des Sols » devrait passer de deux à trois agents au regard du nombre d'autorisations à instruire et de l'adoption du PLUi. Des recettes viendront contrebalancer le coût de l'agent supplémentaire.

Une augmentation des enfants sur liste d'attente est à noter au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement à La Réole. Un renfort d'une personne a été décidé au dernier trimestre 2021, pour les mercredis, afin de pouvoir répondre à un plus grand nombre de demandes. La liste d'attente ne fléchissant pas, ce renfort devrait se poursuivre.

Enfin une négociation avec les partenaire sociaux (sur plus d'un an et lors de trois comités techniques) s'est conclue sur le principe d'une participation financière de la Communauté de communes à la complémentaire santé à mettre en œuvre pour 2022.

BUDGET 2022 - Evolution budgétaire par service

	CA 2020	CA 2021	Budget 2022	Evolution (montants) B22 / R21	Evolution (en %) B22 / R21
Budget principal CdC Chapitre 12	3 987 029,74	4 326 461,58	4 672 475,00	346 013,42	8,00%
AG	733 970,79	774 196,43	919 850,00	145 653,57	18,81%
DGA POPULATION	2 926 996,29	3 198 888,94	3 320 780,00	121 891,06	3,81%
Enfance Jeunesse	707 018,25	750 705,52	833 720,00	83 014,48	11,06%
ALSH LR	243 067,25	281 514,11	264 222,00	-17 292,11	-6,14%
ALSH M	152 313,08	174 882,36	198 050,00	23 167,64	13,25%
ALSH S	203 332,60	210 021,59	305 338,00	95 316,41	45,38%
ALSH SPA	2,02	46,56	10,00	-36,56	-78,52%
AJ	94 031,67	77 179,44	66 080,00	-11 099,44	-14,38%
CISPD	14 271,63	7 061,46	20,00	-7 041,46	-99,72%
Petite Enfance	1 404 120,38	1 520 195,42	1 591 000,00	70 804,58	4,66%
MA AU	236 062,78	283 505,53	347 760,00	64 254,47	22,66%
MA LR	341 502,47	342 669,76	311 200,00	-31 469,76	-9,18%
MA MO	268 662,47	305 907,35	320 100,00	14 192,65	4,64%
MA SPA / SAF SPA	446 205,34	476 405,33	498 960,00	22 554,67	4,73%
RAM	89 130,54	86 591,74	82 310,00	-4 281,74	-4,94%
LAEP	22 556,78	25 115,71	30 670,00	5 554,29	22,11%
ASP	45 330,83	85 947,20	67 750,00	-18 197,20	-21,17%
Lecture Publique	394 853,06	427 685,41	437 030,00	9 344,59	2,18%
RLP	115 228,64	117 526,45	127 350,00	9 823,55	8,36%
RLP GIR	112 298,03	126 015,52	134 600,00	8 584,48	6,81%
RLP LR	126 774,78	142 834,22	136 200,00	-6 634,22	-4,64%
RLP M	40 551,61	41 309,22	38 880,00	-2 429,22	-5,88%
Culture	312 228,90	348 032,27	305 230,00	-42 802,27	-12,30%
CULTURE	60 548,39	64 316,03	69 130,00	4 813,97	7,48%
MUSIQUE	251 680,51	283 716,24	236 100,00	-47 616,24	-16,78%
Sport	63 444,87	66 323,12	86 050,00	19 726,88	29,74%
SPORT	34 784,79	37 500,75	65 350,00	27 849,25	74,26%
CAP33	28 660,08	28 822,37	20 700,00	-8 122,37	-28,18%
DGA ATTRACTIVITE TERRITOIRE	326 062,66	353 376,21	431 845,00	78 468,79	22,21%
ECONOMIE	23 997,43	29 504,59	53 800,00	24 295,41	82,34%
TOURISME	4 949,91	2 248,15	4 195,00	1 946,85	86,60%
URB	98 371,99	97 969,03	141 510,00	43 540,97	44,44%
ST	74 846,00	78 806,84	81 310,00	2 503,16	3,18%
VOIRIE	123 897,33	144 847,60	151 030,00	6 182,40	4,27%
Elus (Chapitre 65)	123 218,08	157 657,32	160 282,00	2 624,68	1,66%
Formation (6184-Chap 11)	11 687,50	2 861,25	15 000,00	12 138,75	424,25%
Percepteur + régie 2019 (6225-Chap 11)	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

Atténuation de compensation (chapitre 014)

L'évolution des atténuations de produits est stable : une légère baisse de la charge reversée aux communes du fait du transfert de charge de la compétence RLP de la commune de Aillas (- 1405,96 €)

et de celle de Pondaurat (-645,33 €) ; ainsi que la baisse annuelle et progressive des AC de Aillas décidée en 2017 (-4 853 € entre 2021 et 2022).

Subventions versées (chapitre 65)

⇒ **Participation au service incendie : SDIS 33 :**

Le montant de la participation a été actualisée en prenant en compte l'évolution de la population DGF 2021. La participation pour la CDC s'élève pour l'année 2022 à 24 585,70 € d'après la convention dédiée.

⇒ **65541 - Contributions au fonds de compensation des charges territoriales**

Rappel : Piscine La Réole et Monségur. Demande de la Trésorerie 2021 de transférer cette dépense au chapitre 65.

⇒ **PARTICIPATIONS VERSEES A DIVERS ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMÉRIQUE participation pour les communes.

SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE – SCOT et budget annexe.

CLIC DU HAUT ENTRE DEUX MERS (CLIC HE2M) a acté un statut quo et un budget supplémentaire sera peut-être proposé au vote des administrateurs, notamment à cause de l'impact des mesures du SEGUR de la santé.

ASSOCIATION DES MAIRES DE GIRONDE (AMG)

ETUDE CIRCUIT ALIMENTAIRE (CDC Val de Garonne)

PAH

OTEM

SIPHEM

SISS

⇒ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS et ENTREPRISES**

Les subventions versées représentent 4 enveloppes dont la répartition est attribuée lors des réunions des commission dédiée :

⇒ **ACTION SOCIALE** : enveloppe de 30 000 € et versement à la Mission Locale

⇒ **CULTURE** : enveloppe de 64 500 €

⇒ **SPORTS** : enveloppe de 20 000 €

⇒ **ECONOMIE** : enveloppe de 60 000 € (règlement d'interventions aux entreprises et subventions aux associations de commerçants)

Le chapitre 65 regroupe également le versement des indemnités du Président et des Vice-Présidents.

6553 - DETAILS DES PARTICIPATIONS AU SERVICE INCENDIE								
Compétence	Tiers	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	BP/BP	BP/CA
	SDIS	24 417	24 416	24 561	24 561	24 586	25	0%
65541 - Contributions au fonds de compensation des charges territoriales								
Compétence	Tiers	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022		
	MONSEGUER	0	0	0	939	1 600	1 600	
	LA REOLE	0	0	0	15 181	15 400	15 400	
	TOTAL COMPTE 65548 DIVERS REGROUPEMENTS	0	0	0	16 120	17 000	17 000	
65548 - DETAILS DES PARTICIPATIONS VERSEES A DIVERS ORGANISMES DE REGROUPEMENT								
Compétence	Tiers	BP2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022		
	SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMÉRIQUE	7 723	7 723	7 730	7 723	7 791	61	1%
	SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE - SCOT	23 735	23 735	10 653	10 723	24 304	13 651	56%
	SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE - Budget Annexe	22 000	26 453	25 518	25 564	27 032	1 514	6%
	CLIC DU HAUT ENTRE DEUX MERS (CLIC HE2M)	19 800	19 820	21 059	21 080	21 080	21	0%
	ASSOCIATION DES MAIRES DE GIRONDE (AMG)	1 629	1 629	1 700	1 630	1 633	-67	-4%
NOUVEAU	SISS	0	0	0	0	34 621		
	ETUDE CIRCUIT ALIMENTAIRE (CDC Val de Garonne)	0	4 741	5 000	0	0	-5 000	
	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	100 602	109 816	71 660	66 720	116 461		
Tourisme	OTEM	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000	0	0%
	TOTAL TOURISME	153 000	153 000	153 000	153 000	153 000		0%
	TOTAL COMPTE 65548 DIVERS REGROUPEMENTS	253 602	262 816	224 660	219 720	269 461		17%
DETAILS DES CONTRIBUTIONS VERSEES A DIVERS ORGANISMES DE REGROUPEMENT (art 6557)								
Compétence	Tiers	BP2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022		
Habitat	Participation SIPHEM Maison de l'Habitat	122 000	122 000	131 760	133 785	138 880	7 120	5%
	TOTAL COMPTE 6557 ADMINISTRATION GENERALE	122 000	122 000	131 760	133 785	138 880		5%
DETAILS DES PARTICIPATIONS VERSEES A D'AUTRES ORGANISMES (657358)								
Compétence	Tiers	BP2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022		
Enfance	SIRP BACALOMO PSEJ (CAF/MSA)	2 713	2 713	0	671	0	0	
	CdC Sud Gironde-Participation CVLV ALSH	600	0	0	0	0	0	
	CdC Sud Gironde-Participation CVLV Multipotes	300	0	0	0	0	0	
	Cdc Rurales de l'Entre Deux Mers	0	0	0	5 000	2 000	2 000	
	CdC Sud Gironde	0	0	0	1 313	1 000	1 000	
	TOTAL VERSEMENTS A D'AUTRES ORGANISMES (657358)	3 613	2 713	0	6 984	3 000	3 000	
DETAILS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OU AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE(art 6574)								
Compétence	Tiers	BP2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022		
TOURISME	PARTICIPATION AU PAYS D'ART ET HISTOIRE (PAH)	4 157	4 157	4 157	4 157	4 960	803	16%
	SOUS-TOTAL TOURISME	4 157		4 157	4 157	4 960	803	
Action sociale	MISSION LOCALE SUD GIRONDE	0	0	37 163	36 470	37 200	38	0%
AG	TOTAL ACTION SOCIALE	0	27 612	65 775	65 082	67 000	1 226	
CULTURE	TOTAL CULTURE	64 000	64 000	63 800	63 800	64 500	700	1%
SPORT	TOTAL SPORTS	18 200	18 250	20 000	20 000	20 000	0	0%
Enfance /jeunesse	AVL-ALSH	179 900	199 890	183 518	193 632	187 189	3 671	2%
	AVL- anima JEUNES	12 000	11 409	12 240	14 858	12 485	245	2%
	TOTAL ACCUEIL ENFANCE/JEUNESSE	191 900	211 299	195 758	208 489	199 674	3 916	2%
ACCUEIL	APEFEM	0	0	17 000	17 000	17 000	0	0%
	TOTAL FRANCE SERVICES	0	0	17 000	17 000	17 000	0	0%
	MISSION LOCALE SUD GIRONDE	33 852	33 852	0	0	0	0	
ECONOMIE	Subventions aux associations de commerçants	0	0	0	2 002	7 500	7 500	100%
	SUBVENTION CLUB ENTREPRISES LA REOLE	10 000	10 000	4 000	4 000	0	-4 000	
	INITIATIVE GIRONDE	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0	0%
	SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7 500	14 665	54 000	14 790	58 000	4 000	7%
	AIDE COVID POUR LES ENTREPRISES	150 000	65 400	0	0	0	0	
	TOTAL ECONOMIE	217 352	119 237	60 000	22 792	67 500	7 500	11%
	TOTAL subventions organismes de droit privé (6574)	527 258	394 454	426 490	401 320	440 634	14 144	3%
	TOTAL GENERAL SUBVENTIONS au Chapitre 65	940 389	815 898	807 471	802 489	893 560	86 089	10%
	Indemnités élus	126 177	120 736	160 097	162 537	160 282	185	0%
	TOTAL CHAP 65	1 066 566	936 634	967 568	965 026	1 053 842	86 274	8%

Chapitre 66-67-68

Au compte 673, la Trésorerie Principale conseille l'inscription de montant pour prévoir des annulations de titres pour les factures des familles.

Le montant inscrit en charges exceptionnelles permet de ne pas réduire de manière risquée l'excédent cumulé. Le financement de la MSP se fera en partie sur fonds propres et viendra réduire de fait l'excédent cumulé.

Au chapitre 68, sont prévus les provisions pour risques dans le cadre du contentieux de la CdC auprès d'agent de l'école de musique. Cette provision est répartie sur 3 année, un tiers est inscrit en 2022.

C. Epargne brute

Pour mémoire, **l'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion** le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée.

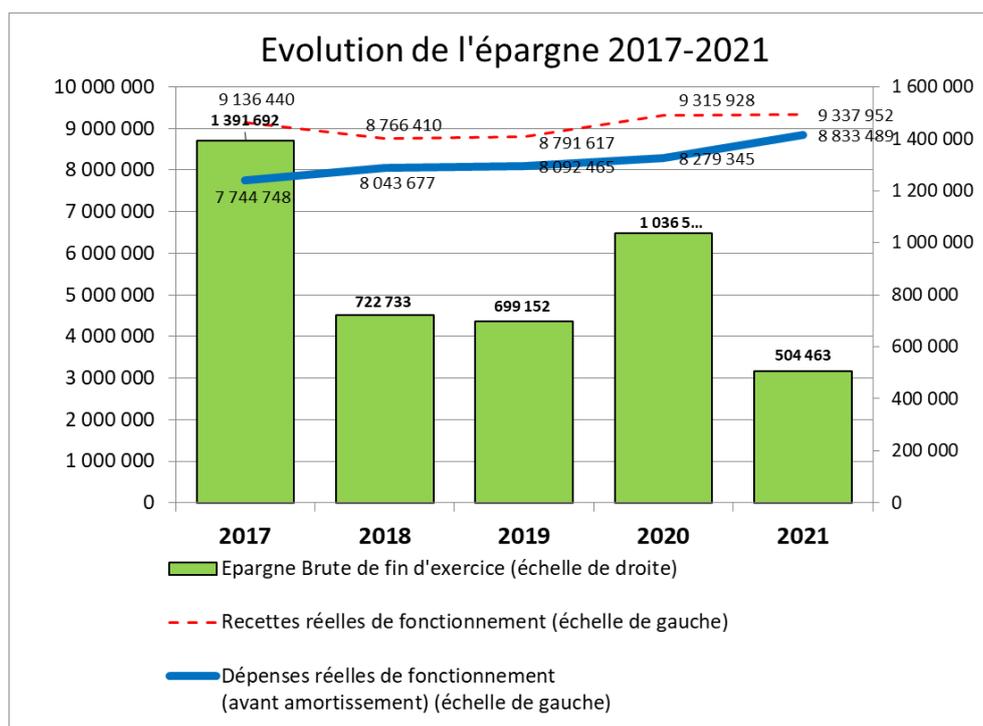
Elle constitue un double indicateur :

- de l'« **aisance** » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- de la **capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts** existants.

En effet, l'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. La préservation d'un niveau « satisfaisant » d'épargne brute doit donc être le fondement de toute analyse financière prospective, car il s'agit à la fois d'une contrainte de santé financière (la collectivité doit dégager chaque année des ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses courantes et rembourser sa dette) et légale (l'épargne brute ne doit pas être négative).

L'épargne brute conditionne la capacité d'investissement de la collectivité. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations et emprunts).

Comptes administratifs au 31/12/N (en €)	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles de fonctionnement (échelle de gauche)	9 136 440	8 766 410	8 791 617	9 315 928	9 337 952
Dépenses réelles de fonctionnement (avant amortissement) (échelle de gauche)	7 744 748	8 043 677	8 092 465	8 279 345	8 833 489
Epargne Brute de fin d'exercice (échelle de droite)	1 391 692	722 733	699 152	1 036 583	504 463



Taux d'épargne brute

Le taux d'épargne brute est un ratio qui indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

Le taux d'épargne brute diminue à **5,40 % des recettes réelles de fonctionnement** en 2021, sans comptabiliser le report de l'année précédente.

D. Dette en cours et future

Les emprunts de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde constituent une dette parfaitement saine. L'ensemble de ces lignes sont classés A1 dans la grille Gissler.

L'Agence France Locale, banque des collectivités, a également noté l'endettement de la collectivité à **2,66/10** (notation inversée, de 10 à 0). Pour comparaison, la moyenne des collectivités du département de la Gironde est à 2,89.

Le capital restant dû au Budget principal pour la Communauté de communes au 31 décembre 2021 est de 923 192 euros, soit 9,89% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2021.

Désignation	Prêteur	Durée restante	Type de taux	Taux (TEG %)	Montant du contrat	Capital restant dû au 31 décembre 2020	Échéance 2021	capital 2021	intérêts 2021	Capital restant dû au 31 décembre 2021
POLE ENFANCE MONSEGUR	LBP	8	Fixe	1,14	220 000	111 889	14 008	12 787	1 221	99 102
ALSH LA REOLE	LBP	1	Fixe	0,67	400 000	62 070	35 795	35 469	327	26 601
RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE GIRONDE	LBP	8	Fixe	1,14	300 000	175 090	21 921	20 010	1 910	155 080
POLE SPORTIF ET DE LOISIRS AUROS	LBP	9	Fixe	1,71	800 000	546 667	61 339	53 333	8 006	493 333
POLE SPORTIF ET DE LOISIRS AUROS	CA	8	Fixe	0,976	200 000	162 838	15 301	13 762	1 539	149 076
Sous-total Budget principal (69000)					1 920 000	1 058 554	148 365	135 362	13 003	923 192
1ERE PART MSR	CA	4	Fixe	2,00	1 079 000	491 628	104 303	94 471	9 833	397 157
2EME PART MSR	CA	5	Fixe	2,77	230 000	91 023	19 745	17 224	2 521	73 799
Sous-total Maison de Santé Rurale (69)					1 309 000	582 651	124 048	111 694	12 354	470 957
BATIMENT FRIMONT + ECOPOLE	LBP	2	Fixe	2,60	350 000	84 157	29 523	27 335	2 188	56 822
Sous-total Budget annexe Frimont (69)					350 000	84 157	29 523	27 335	2 188	56 822
CREDIT RELAIS BOIS MAJOU	CE	2	Fixe	0,71	390 000	390 000	2 077	0	2 769	390 000
Sous-total Budget Bois Majou (69)					390 000	390 000	2 077	0	2 769	390 000
TOTAL tous Budgets					3 969 000	2 115 362	304 013	274 391	30 314	1 840 971

L'annuité du budget principal 2021 est de 148 365 euros (135 362 euros au titre du capital remboursé ; 13 003 euros au titre des intérêts réglés en 2021).

Tous ces emprunts en cours sont à taux fixe. Il est à noter également qu'environ 55% de l'emprunt relatif au pôle enfance de Monségur est refacturé à la Communauté de communes Rurale de l'entre 2 mers.

Au 31 décembre 2021, le stock de la dette (encours de la dette en capital) est de 1 840 971 euros, tous budgets, dont 923 192 euros pour le budget principal. La capacité de désendettement* de la CDC **est de moins de 4 années**. (*Pour mémoire, la capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser sa dette, en y consacrant toute son épargne).

La CdC a contracté des emprunts pour ses budgets annexes.

- En ce qui concerne le bâtiment artisanal Frimont, le loyer annuel ainsi que la refacturation au budget Ecopole permettent de rembourser les échéances d'emprunt.
- En ce qui concerne la maison de santé rurale, les échéances sont refacturées à la SCI des professions libérales médicales occupant les locaux.
- Sur le budget relatif à la zone d'activité économiques BOIS MAJOU, un prêt relais a été contracté en 2020 pour une durée de 3 ans, d'un montant de 390 000 €. Les ventes futures de terrain permettront de le rembourser.

Un recours à l'emprunt semble pertinent pour le financement de l'opération du **Parc de matériel** pour financer le reste à charge à hauteur de 250 000 €.

Un emprunt est également prévu afin dans le plan de financement voté pour la construction de la future **Maison des services publics/Siège de la Communauté des communes**. L'adhésion à l'Agence France Locale a été faite en ce sens en début 2022 pour y recourir à hauteur de 2 000 000 euros.

E. Investissement 2022

L'hypothèse 2022 s'oriente vers le maintien des projets et des enveloppes récurrentes ainsi qu'à la suite du programme prévu pour la Maison des Services Publics :

- Le projet de l'année 2022 sera le projet de **Maison des Services Publics-Siège social** de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde dans les phases validation PRO, consultation des entreprises et début de chantier. Le montant des travaux inscrit pour 2022 est de 2 100 000 euros.
 - o La collectivité est en attente du retour pour la demande de subvention DSIL ainsi que la demande faite à la Région pour la partie France Services.
- Le projet de **Parc de matériel** du service Culture se poursuit également sur les mêmes phases : validation PRO, consultation des entreprises et début de chantier.
- Le **PLUi** se poursuit également dans son opération inscrite en investissement avec un vote prévu pour le mois de juin.
- En urbanisme également, une étude préalable à la prochaine **OPAH** est prévue, subventionnée par l'ANAH.
- Suite à la délibération prise en 2020 pour la mandature 2020-2025, le montant imputé au budget **Fonds de concours** 2021 est de 70 000€, réparti en 7 subventions de 10 000€ pour 7 communes distinctes et différentes des communes bénéficiaires en 2020 et 2021. Les projets subventionnés dans ce cadre, au nombre de sept, seront actés dans une future délibération.
- Pour la voirie, le Département a informé que l'enveloppe 2022 du **FDAVI** servira à subventionner les projets qui ne l'ont pas été en 2021, comme la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde, et qu'il n'y aura pas d'enveloppe supplémentaire dédiée à 2022. En 2022, les règlements FDAVI, entre autres, seront revus pour une application pour les nouveaux versements de 2023.
- Le plan d'investissement de matériel informatique se poursuit en 2021 avec le maintien de l'enveloppe de **15 000€**.

Services	TYPE	Cf	Cpte	OP/Serv	DÉPENSES	Montant 2022
MAISON DES SERVICES PUBLICS	Marché	23	2313	AG	MOE (APD+PRO+ACT+DET+AOR)	466 992 €
MAISON DES SERVICES PUBLICS	Marché	23	2313	AG	Travaux	2 100 000 €
MAISON DES SERVICES PUBLICS	Marché	23	2313	AG	Missions annexes : Bureau contrôle + SPS + OPC	58 476 €
MAISON DES SERVICES PUBLICS	Marché	23	2313	AG	Publications	2 000 €
ADMIN. GENERALE	Récurrent	204	204172	AG	Participation Fibre Optique 2019-2036	35 426 €
ADMIN. GENERALE	Récurrent	204	204172	AG	Contrat Partenariat Public Privé sur 19 ans	3 270 €
ADMIN. GENERALE	COUP PARTI	204	2041412	AG	Fonds de concours pour les communes	70 000 €
SPORT	Récurrent	21	2188	SPORT	Matériel de sport / matériel CAP 33	1 000 €
SPORT	Nouveauté	23	2121	SPORT	Skate Park (suite) Identification + engazonnement	3 660 €
	BATIMENT	21	2156	PSLI	Prolongement Bardage Etanchéité longrine	- €
COMMUNICATION	BATIMENT	21	2188	PSLI	Sérigraphie PSLI Identification CdC	- €
ACCUEIL FRANCE SERVICES	Récurrent	21	2183	ASP - FS	Equipement : PC accueil public LR	1 000 €
RESEAU LECTURE PUBLIQUE	Nouveauté	21	2188	RLP LR	Equipement : Aspirateur antimoisissures (livres anc	1 000 €
RESEAU LECTURE PUBLIQUE	Nouveauté	21	2184	RLP	Mobilier réseau : Aillas, Fontet, Pondaurat, navette,	6 000 €
RESEAU LECTURE PUBLIQUE	Nouveauté	21	2181	RLP	signalétique plexi A4	300 €
COMMUNICATION	BATIMENT	21	2188	RLP	identification bâtiment "Mediathèque"	1 000 €
CULTURE	Marché	23	multi	CULTURE	Parc de matériel IDDAC Travaux hors honoraires	750 815 €
CULTURE	RAR	-	-	-	Honoraires VAZISTAS (RAR) 60 000 €	- €
CULTURE	Nouveauté	21	2184	CULTURE	Equipement : caissons bureaux *2	199 €
CULTURE	Récurrent	21	2188	CULTURE	2022 : petit équipement en fonctionnement	- €
CULTURE	Récurrent	21	2188	MUSIQUE	Achat matériel pédagogique	2 000 €
CULTURE	BATIMENT	21	21738	MUSIQUE	Travaux en régie (fonctionnement)	- €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	LAEP	Mobilier et matériel pédagogique (en fonctionneme	- €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	RAM	Mobilier et matériel pédagogique (table, tableau)	1 000 €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	MAAU	Mobilier et matériel pédagogique (tétières)	1 000 €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	MALR	Mobilier et matériel pédagogique (lits)	1 000 €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	MASPA	Mobilier et matériel pédagogique (chaises)	1 000 €
PETITE ENFANCE	Récurrent	21	2188	MAMO	Mobilier et matériel pédagogique (chaises, armoire	1 000 €
JEUNESSE	Récurrent	21	2188	JEUNES	Matériel de camping (séjours ados) renouvellement	1 000 €
JEUNESSE	Récurrent	21	2188	ALSHLR	Mobilier et matériel pédagogique	1 000 €
JEUNESSE	Récurrent	21	2188	ALSHMO	Mobilier et matériel pédagogique	1 000 €
JEUNESSE	Récurrent	21	2188	ALSHSA	Mobilier et matériel pédagogique	1 000 €
JEUNESSE	Equipement	21	2181	ALSHLR	Plan Climatisation (Réfectoire + Bureau)	20 000 €
PETITE ENFANCE	Equipement	21	2158	MALR	Remplacement lave-vaisselle	2 383 €
PETITE ENFANCE	Equipement	21	2158	MASPA	Equipements professionnels Machine - Sèche linge	5 908 €
JEUNESSE	Equipement	21	2158	ALSHSA	Sèche linge (reprise de celui de MASPA)	- €
PETITE ENFANCE	BATIMENT	21	2128	MAAU	Aménagement Bac à sable (suite agrandissement)	890 €
PETITE ENFANCE	BATIMENT	21	2135	MAMO	Ventilation Cuisine (Cuisine sur place) (estimation)	2 846 €
PETITE ENFANCE	BATIMENT	21	2128	MASPA	Aménagement extérieur sol souple	6 625 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2128	ALSHLR	Réfection du mur de soutènement	13 440 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2135	ALSHLR	Remplacement armoire froide	2 881 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2151	ALSHLR	Enrobé chemin d'accès	14 340 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2135	ALSHMO	Pare-ballons	13 500 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	21532	ALSHSA	Récupérateur eaux fluviales	2 298 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	21532	ALSHSA	Raccordement eaux usées (obligation légale)	4 872 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2135	ALSHSA	Longrine et portail coulissant (SECURISATION)	7 187 €
JEUNESSE	BATIMENT	21	2136	ALSHSA	STORE BANNES	3 283 €

HABITAT	COUP PARTI	204	2031	OPAH	Etude Pré op OPAH-RU	55 164 €
HABITAT	COUP PARTI	204	20422	OPAH	Subventions OPAH RU fin 2022 + nouvelle OPAH	49 500 €
HABITAT					-	- €
HABITAT					-	- €
URBANISME	AP/CP	20	202	Urba	Fin Plui (Cabinet Noël + Avocat)	25 000 €
URBANISME	COUP PARTI	20	202	Urba	PLUi Frais (Commissaires, parution et impression)	25 890 €
URBANISME	Nouveauté	20	2051	Urba	France connect - SVE	5 000 €
VOIRIE	MARCHE	21	2151	Voirie	Programme de voirie 2021 Marché annuel - seuil m	410 000 €
VOIRIE	Nouveauté	21	2151	Voirie	Travaux BAGAS urgence hors marché	28 700 €
VOIRIE	Nouveauté	21	2151	Voirie	Travaux suite sinistre ECOPOLE	- €
VOIRIE	Nouveauté	21	2158	Voirie	Barrière + remorque TDF	4 300 €
VOIRIE	Nouveauté	21	2158	Voirie	Panneaux voirie IC	5 300 €
VOIRIE	Nouveauté	21	2158	Voirie	Désherbeur thermique	1 000 €
VOIRIE	Nouveauté	21	2182	Voirie	Acquisition chargeur tracteur	18 000 €
SERVICES TECHNIQUES	Nouveauté	21	21578	ST	Perceuse colonne + bétonnière + laser (bâtiment)	3 200 €
SERVICES TECHNIQUES	Nouveauté	21	21578	ST	Tarriere thermique	1 200 €
TOURISME	Récurrent	21	2188	Tourisme	Achat et pose de signalétique	12 500 €
TOURISME	COUP PARTI	21	2111	Tourisme	Piste cyclable	- €
TOURISME	Nouveauté	20	2031	Tourisme	Etude PDIPR	15 000 €
TOURISME	Nouveauté	20	2088	Tourisme	Marketing territorial - Film promotionnel	10 000 €
ECONOMIE	COUP PARTI	204	2041412	Eco	Fonds de concours - Subvention Beauséjour 2019	10 000 €
ECONOMIE	COUP PARTI	204	2041412	Eco	Fonds de concours - Subvention Auros 2018	10 000 €
ECONOMIE	Nouveauté	20	2032	Eco	Etude de faisabilité sur la transformation alimentaire	16 000 €
ECONOMIE						
ECONOMIE	COUP PARTI	204	20422	Eco	OCM ACP action collective de proximité (Pôle Territ	22 866 €
COMMUNICATION	Nouveauté	21	2183	COM	Appareil photo Bridge ou Reflexe	1 500 €
COMMUNICATION	Nouveauté	21	-	COM	Caméra pour réunions visioconférence et instances	1 500 €
COMMUNICATION	BATIMENT	21	-	COM	Signalétique Bâtiments (plan pluriannuel à définir)	5 000 €
ADMIN. GENERALE	Nouveauté	21	21735	AG	Travaux Siège (peinture hall)	- €
ADMIN. GENERALE	COUP PARTI	21	21735	AG	Porte d'entrée Hall Rue Armand Caduc	- €
ADMIN. GENERALE	Nouveauté	21	2183	AG	Dotation informatique recrutement (1 ads)	1 500 €
ADMIN. GENERALE	PP2I	21	2183	AG	Renouvellement matériel informatique environ 8 or	15 000 €
ADMIN. GENERALE	Nouveauté	21	2188	AG	Equipements et aménagement (enveloppe)	21 663 €
ADMIN. GENERALE	Récurrent	21	2184	RH - DU	POLITIQUE ERGONOMIE RH (enveloppe)	5 000 €
TOTAL DEPENSES (20 - 204 - 21 - 23)						4 392 374 €

IV. BUDGETS ANNEXES

Par le principe d'unité budgétaire, le budget primitif du budget principal et ceux des budgets annexes doivent être adoptés à la même séance et transmis simultanément. Pour l'exercice 2022, la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde a 6 budgets annexes : deux budgets annexes de location-vente, deux budgets de zones économiques, et deux budgets liés à une fiscalité. On notera qu'en 2021, la DGFIP a procédé à une renumérotation de tous les budgets.

- | | |
|--|----------------|
| 1. Maison de santé rurale à la Réole | 34001 => 69004 |
| 2. Bâtiment artisanal Frimont à la Réole | 34003 => 69060 |
| 3. Ecopole à La Réole | 34002 => 69040 |
| 4. Bois Majou à Aillas | 34005 => 69070 |
| 5. OM | 34006 => 69035 |
| 6. GEMAPI | 34007 => 69019 |

Budgets annexes location-vente :

Maison de santé rurale à la Réole

Le loyer annuel (compte 752 – revenus des immeubles) de la location-vente de la maison de santé rurale à la SCM permet d’honorer les échéances des deux emprunts souscrits sur ce budget annexe dédié par la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde.

Le budget de la Maison de santé rurale s’équilibre en recettes et en dépenses, sur les crédits prévus au BP2022.

Fonctionnement							
Dépenses	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Recettes	BP 2021	CA 2021	BP 2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,63	0,00	0,36	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 334,00	58 334,00	58 334,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,63	0,00	0,36	777 - Quote-part des subventions d'investissement (reprise de subven	58 334,00	58 334,00	58 334,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 028,07	170 028,07	172 395,00	75 - Autres produits de gestion courante	124 048,24	124 048,24	124 048,76
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	170 028,07	170 028,07	172 395,00	752 - Revenus des immeubles	124 047,97	124 047,97	124 047,97
66 - Charges financières	12 353,90	12 353,90	9 987,40	7588 - Autres produits divers de gestion courante	0,27	0,27	0,79
66111 - Intérêts réglés à l'échéance (2 emprunts)	12 353,90	12 353,90	9 987,40				
Dépenses	182 382,60	182 381,97	182 382,76	Recettes	182 382,24	182 382,24	182 382,76
							0,00
Investissement							
Dépenses	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Recettes	BP 2021	CA 2021	BP 2022
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 334,00	58 334,00	58 334,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,36	0,00	0,36
13911 - Etat et établissements nationaux (reprise de subvention MSR)	37 500,00	37 500,00	37 500,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,36	0,00	0,36
13912 - Régions (reprise de subvention MSR)	12 500,00	12 500,00	12 500,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 028,07	170 028,07	172 395,00
13913 - Départements (reprise de subvention MSR)	8 334,00	8 334,00	8 334,00	28132 - Immeubles de rapport (Amortissement du bâtiment MSR)	170 028,07	170 028,07	172 395,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	111 694,07	111 694,07	114 060,57				
1641 - Emprunts en euros (Remboursement du capital emprunté)	111 694,07	111 694,07	114 060,57				
23 - Immobilisations en cours	0,36	0,00	0,79				
2313 - Constructions	0,36	0,00	0,79				
Dépenses	170 028,43	170 028,07	172 395,36	Recettes	170 028,43	170 028,07	172 395,36
							0,00

Bâtiment artisanal Frimont à la Réole

La refacturation des loyers de la location-vente permet de rembourser l'emprunt souscrit pour l'acquisition immobilière. L'entreprise est la SCI LA BAMBOUSERAIE.

Fonctionnement									
Dépenses	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Commentaires	Recettes	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Commentaires
001 - Solde d'exécution de la section de fonctionnement	1 326,77	0,00	2 171,81		74 - Dotations, subventions et participations	2 882,53	0,00	3 251,79	
002 - Report du résultat en fonctionnement (R+) Excédent	1 326,77	0,00	2 171,81		74751 - GFP de rattachement	2 882,53	0,00	3 251,79	Subvention Budget principal
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	91,00	91,00	91,00		76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et	91,00	91,00	91,00	AMO panneaux photovol	76238 - Par d'autres tiers	0,00	0,00	0,00	Refacturation emprunt à Ecopôle
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00						
6588 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00						
66 - Charges financières	1 464,76	754,04	988,98						
661121 - Montant des ICNE de l'exercice	1 464,76	754,04	988,98						
Dépense	2 882,53	845,04	3 251,79		Recette	2 882,53	0,00	3 251,79	0,00
Investissement									
Dépenses	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Commentaires	Recettes	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Commentaires
16 - Emprunts et dettes assimilées	18 299,04	18 299,04	18 774,81		001 - Solde d'exécution de la section d'	103 842,13	0,00	109 634,09	
1641 - Emprunts en euros	18 299,04	18 299,04	18 774,81	Remboursement capital	001 - Solde d'exécution de la section d'	103 842,13	0,00	109 634,09	
23 - Immobilisations en cours	109 634,09	0,00	0,00		040 - Opérations d'ordre de transfert e	91,00	91,00	91,00	
2313 - Constructions	109 634,09	0,00	0,00		28135 - Installat° générales, agenceme	91,00	91,00	91,00	
040 - Opérations d'ordres de section	0,00	0,00	0,00		27 - Autres immobilisations financière	24 000,00	24 000,00	24 000,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00		276351 - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	Refacturation emprunt à Ecopôle
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	114 950,28						
168751 - GFP de rattachement	0	0	114 950,28		2764 - Créances sur des particuliers	24 000,00	24 000,00	24 000,00	SCI La BAMBOUSERAIE
Dépense	127 933,13	18 299,04	133 725,09		Recette	127 933,13	24 091,00	133 725,09	0,00

Budgets annexes de zones :

Ecopole à La Réole

Deux ventes de terrains sont prévues en 2022 avec les entreprises GUERIN et DA SILVA et une troisième est en cours de proposition.

FONCTIONNEMENT									
Dépenses					Recettes				
CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022
011 - Charges à caractère g		23 400,00	15 645,13	23 100,00	002 - Résultat de fon		55 103,53	-	57 017,20
011 - Charges à caractère g	6045 - Achats d'études, prestations	1 500,00	593,00	2 300,00	002 - Résultat de fon	002 - Résultat de fonctionnement rep	55 103,53	-	57 017,20
011 - Charges à caractère g	605 - Achats de matériel	15 000,00	12 476,79	16 000,00	042 - Opérations d'o		27 312,58	18 040,37	23 100,00
011 - Charges à caractère g	60611 - Eau et assainissement	900,00	620,00	700,00	042 - Opérations d'o	7785 - Excédents d'investissement repris au compte de résultats			-
011 - Charges à caractère g	60612 - Énergie - Électricité	1 500,00	897,34	1 000,00	042 - Opérations d'o	71355 - Variation 2022 des stocks de	23 400,00	14 127,79	23 100,00
011 - Charges à caractère g	6156 - Maintenance	2 000,00	-	2 000,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		40 862,00	12 798,00	88 000,00
011 - Charges à caractère g	63512 - Taxes foncières	2 500,00	1 058,00	1 100,00	70 - Produits des ser	7015 - Ventes de terrains aménagés*	40 862,00	12 798,00	88 000,00
042 - Opérations d'ordre d		39 560,23	12 556,26	179 730,05	75 - Autres produits		-	-	-
042 - Opérations d'ordre d	7133 - Variation des en-cours de p	-	-	-	75 - Autres produits	7588 - Autres produits divers de gestio	-	-	-
042 - Opérations d'ordre d	71355 - Variation des stocks de ter	39 560,23	12 556,26	179 730,05	042 - Opérations d'o	7133 - Variation des en-cours de prod	-	-	-
043 - Opérations d'ordre à	608 - Frais accessoires sur terrains	-	-	-	043 - Opérations d'o		-	-	-
66 - Charges financières	Remboursement emprunt Frimont	723,31	723,31	488,37	74 - Dotations, subventions et participations				116 840,08
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	723,31	723,31	488,37	74751 - GFP de rattachement				116 840,08
023 -	Virement à la section d'investissen	19 621,59	-	-					
	Sous-total Dépenses	123 278,11	28 924,70	284 957,28		Sous-Total Recettes	123 278,11	30 838,37	284 957,28
INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes				
CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022
040 - Opérations d'ordre d		27 312,58	18 040,37	23 100,00	001 - Solde d'exécuti		93 041,64	-	106 104,18
040 - Opérations d'ordre d	3555 - Terrains aménagés 2022	23 400,00	14 127,79	23 100,00	001 - Solde d'exécuti	001 - Solde d'exécution de la section d	93 041,64	-	106 104,18
040 - Opérations d'ordre d	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés			-	040 - Opérations d'o		39 560,23	12 556,26	179 730,05
16 - Emprunts et dettes ass	Remboursement Frimont + Princip	151 214,86	9 036,27	272 734,23	040 - Opérations d'o	3555 - Terrains aménagés	39 560,23	12 556,26	179 730,05
16 - Emprunts et dettes ass	168751 - GFP de rattachement	151 214,86	9 036,27	272 734,23	10 - Dotations, fonds		26 303,98	27 582,92	10 000,00
					10 - Dotations, fonds	10226 - Taxe d'aménagement Loupiac	10 000,22	27 582,92	10 000,00
					10 - Dotations, fonds	RAR (10226 - Taxe d'aménagement Lou	16 303,76	-	
					021 -	Virement de la section de fonctionnem	19 621,59	-	-
	Sous-total Dépenses	178 527,44	27 076,64	295 834,23		Sous-Total Recettes	178 527,44	40 139,18	295 834,23

Bois Majou à Aillas

Une vente, la seconde, est prévue auprès de la société RAYMOND ainsi qu'une petite parcelle à la société NGE. Des travaux d'investissement à hauteur de 108 000 € lié à l'enfouissement de ligne à haute tension ont été réalisés à ce jour et seront payés sur l'exercice 2022.

FONCTIONNEMENT									
Dépenses					Recettes				
CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022
011 - Charges à caractère		170 544,92	25 626,74	194 150,00	002 - Résultat de fonction		61 142,03	-	13 648,25
011 - Charges à caractère	6045 - Achats d'études, p	3 737,00	13 925,00	13 000,00	002 - Résultat de fonc	002 - Résultat de fon	61 142,03	-	13 648,25
011 - Charges à caractère	605 - Achats de matériel	145 000,00	6 650,00	171 500,00	042 - Opérations d'ordre		276 845,90	23 863,14	194 150,00
011 - Charges à caractère	60611 - Eau et assainisse	50,00	90,80	100,00	042 - Opérations d'ordre	7133 - Variation des é	-	-	-
011 - Charges à caractère	60612 - Énergie - Électric	2 000,00	1 672,80	1 700,00	042 - Opérations d'ordre	71355 - Variation des	170 544,92	23 863,14	194 150,00
011 - Charges à caractère	60633 - Fournitures	14 607,92	-	1 000,00	042 - Opérations d'ordre	7785 - Excédents d'in	106 300,98	-	-
011 - Charges à caractère	6156 - Maintenance - lam	3 500,00	-	3 500,00	043 - Opérations d'ordre		-	-	-
011 - Charges à caractère	627 - Services bancaires	-	-	-	043 - Opérations d'ordre	791 - Transferts de ch	-	-	-
011 - Charges à caractère	6284 - Redevances pour	350,00	314,14	350,00	043 - Opérations d'ordre	796 - Transferts de ch	-	-	-
011 - Charges à caractère	63512 - Taxes foncières (1 300,00	2 974,00	3 000,00	70 - Produits des service		338 574,00	181 620,09	175 538,00
023 - Virement à la section		-	-	-	70 - Produits des servi	7015 - Ventes de terr	336 434,00	175 000,00	173 398,00
023 - Virement à la section	023 - Virement à la secti	-	-	-	70 - Produits des servi	70323 - Redevance d'	2 140,00	6 620,09	2 140,00
042 - Opérations d'ordre		487 763,26	230 221,27	306 985,86	75 - Autres produits de g		5 580,00	5 640,00	5 640,00
042 - Opérations d'ordre	7133 - Variation des en-c	-	-	-	75 - Autres produits d	7588 - Autres produit	5 580,00	5 640,00	5 640,00
042 - Opérations d'ordre	71355 - Variation des sto	487 763,26	230 221,27	306 985,86	74 - Dotations, subventions et participations				115 659,61
043 - Opérations d'ordre		-	-	-	74751 - GFP de rattachement				115 659,61
043 - Opérations d'ordre	608 - Frais accessoires su	-	-	-					
65 - Autres charges de ges		20 433,99	-	-					
65 - Autres charges de ges	6522 - Excédents de fond	20 433,99	-	-					
66 - Charges financières		3 399,76	2 769,00	3 500,00					
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à	2 769,04	2 769,00	2 800,00					
66 - Charges financières	661121 - Montant des IC	630,72	-	700,00					
		682 141,93	258 617,01	504 635,86			682 141,93	211 123,23	504 635,86
INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes				
CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CHAPITRES	Compte	BP 2021	CA 2021	BP 2022
001 - Solde d'exécution de		-	-	-	002 - Résultat d'investissement reporté (excédent)		166 597,55	-	374 739,51
001 - Solde d'exécution	001 - Solde d'exécution	-	-	-	002 - Résultat d'investissement reporté (ex		166 597,55	-	374 739,51
040 - Opérations d'ordre		276 845,90	23 863,14	194 150,00	021 - Virement de la section		-	-	-
040 - Opérations d'ordre	3351 - Terrains	-	-	-	021 - Virement de la section	021 - Virement de la	-	-	-
040 - Opérations d'ordre	3555 - Terrains aménagés	170 544,92	23 863,14	194 150,00	040 - Opérations d'ordre		487 763,26	230 221,27	306 985,86
040 - Opérations d'ordre	1068 - Excédents de fond	106 300,98	-	-	040 - Opérations d'ordre	3351 - Terrains	-	-	-
16 - Emprunts et dettes ass		390 000,00	-	381 915,76	040 - Opérations d'ordre	3555 - Terrains amén	487 763,26	230 221,27	306 985,86
16 - Emprunts et dettes	168751 - GFP de rattachement	-	-	115 659,61	10 - Dotations, fonds divers	Taxe Aillas	12 485,09	1 783,83	10 000,00
16 - Emprunts et dettes	1641	390 000,00	-	381 915,76	10 - Dotations, fonds divers	10226 - Taxe d'aménagement	10 701,26	-	10 000,00
					10 - Dotations, fonds divers	RAR 10226 - Taxe d'aménagement	1 783,83	1 783,83	-
					16 - Emprunts et dettes ass		-	-	-
					16 - Emprunts et dettes ass	1641 - Emprunts en e	-	-	-
		666 845,90	23 863,14	576 065,76			666 845,90	232 005,10	807 384,98

Budgets annexes avec fiscalité :

Ordures ménagères

- Le SICTOM a pour 2022 voté une augmentation des tarifs de 4%.
- L'USTOM a, pour 2022, maintenu les tarifs 2021 que ce soit pour les particuliers ou pour les professionnels.

Libellés des comptes	SICTOM (Langon)		USTOM (Massugas)		AG		TOTAL CA 2021	TOTAL BP2022	Taux réel 2020/prévu 2021
	CA2021	BP2022	CA2021	BP2022	CA2021	BP2022			
002 - Déficit de fonctionnement reporté							0	-	
627 Services bancaires et assimilés (charges non réparties)					269	270	269	269,58	
011 - Charges à caractère général		0		0	269	270	269	269,58	-30%
70619 Reversements sur redevances ⁽¹⁾	820 400	870 611	2 420 882	2 500 000			3 241 283	3 370 611,00	
014-Atténuations de produits	820 400	870 611	2 420 882	2 500 000		0	3 241 283	3 370 611,00	-3%
6541-Créances ANV	5 375	5 000	16 858	16 000			22 233	21 000,00	
6542-Créances éteintes	6 246	6 000	13 268	13 000			19 514	19 000,00	
65 - Autres charges de gestion courante	11 621	11 000	30 125	29 000		0	41 747	40 000,00	0%
673 Titres annulés exercices antérieurs	25 097	25 000	57 903	58 000			83 000	83 000,00	
6718-Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion							0	-	
67 - Charges exceptionnelles	25 097	25 000	57 903	58 000		0	83 000	83 000,00	0%
6815- Dotations aux provisions pour risques et charges	0		0				0	-	
6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des	55 380	17 412		0			55 380	17 412,00	
68-Dotations aux provisions	55 380	17 412	0	0		0	55 380	17 412,00	-31%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	912 498	924 023	2 508 911	2 587 000	269	270	3 421 678	3 511 292,58	-4%
002 - Excédent de fonctionnement reporté					0	22 325	0	22 324,58	
70611 Prestations de services	861 673	888 023	2 423 337	2 500 000	0		3 285 011	3 388 023,00	
70 - PRESTATIONS DE SERVICES	861 673	888 023	2 423 337	2 500 000	0	0	3 285 011	3 388 023,00	-2%
74751 - GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	-	
74 -Dotations, subventions, participations	0	0	0	0	0	0	0	-	
7718 Autres produits exceptionnels	0	0	115 493	58 000	0		115 493	58 000,00	8%
7788-Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0		0	-	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	115 493	58 000	0	0	115 493	58 000,00	-1%
7815- Reprises sur provisions 7817	56 095	36 000	0	6 945	0		56 095	42 945,00	
78- Reprises sur amortissements et provisions	56 095	36 000	0	6 945	0	0	56 095	42 945,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	917 769	924 023	2 538 831	2 564 945	0	22 325	3 456 599	3 511 292,58	-3%
Résultats	5 270	0	29 920	-22 055	-269	22 055	34 921	0,00	
Déficit 2020 reporté							12 596	-	
Résultats de l'exercice 2021 (excédent)							22 325	-	

GEMAPI

Le budget GEMAPI prévoit des évolutions en section de fonctionnement :

- l'augmentation du prix des matériaux et des carburants ;
- la mise en place d'un marché de fauchage prévoyant 2 passages sur les digues (dont 1 complet) et 1 passage sur les fossés de ressuyage des crues intégrés cette année ;
- les nouvelles conventions de prestation de services avec Floudès et Bourdelles ;

Pour les évolutions d'investissement, il y a bien entendu les importants travaux de reconstruction et les études associées ; études attendues pour définir précisément certains travaux à venir, lesquels auront possiblement un impact sur le montant de l'emprunt, à ce jour estimé à 400 000 €.

Ci-dessous, le budget primitif proposé pour le budget annexe GEMAPI :

FONCTIONNEMENT													
Dépenses						Recettes							
Chapitre	Titre	Budget 21	CA21	Budget 22	Commentaires	Chapitre	Titre	Budget 21	CA21	Budget 22	Commentaires		
011	Charges à caractère général	154 826,67 €	122 175,90 €	180 505,61 €	Travaux d'entretien sur ouvrages de protection (dont travaux urgents)	002	Excédent de fonctionnement antérieur	153 456,60 €	153 456,60 €	219 361,52 €			
012	Charges de personnels et frais assimilés	57 318,01 €	56 298,00 €	55 720,00 €	Prestations de service avec Barie, Bourdelles, Floudès (Réserves de Sécurité Civile)	013	Atténuation de charges	0,00 €	205,91 €	0,00 €			
014	Atténuation de produits	3 821,00 €	2 775,00 €	8 000,00 €	Technicienne GEMAPI (dont astreintes)	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 459,33 €	3 459,33 €	3 302,46 €			
023	Virement à la section investissement	158 460,31 €	0,00 €	185 109,05 €	Prestations de service avec communes (agents techniques)	073	Impôts et taxes	397 027,04 €	389 967,00 €	400 000,00 €	Taxe GEMAPI		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 257,25 €	12 257,25 €	40 130,90 €		074	Dotations, subventions et participations	0,00 €	28 294,05 €	20 000,00 €			
065	Autres charges de gestion courante	167 076,81 €	162 424,21 €	164 930,00 €	Cotisations aux 3 syndicats de bassins versants	075	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,41 €	0,00 €			
066	Charges financières	0,00 €	0,00 €	3 268,42 €	Indemnités VP GEMAPI	076	Produits financiers	0,00 €	2,94 €	0,00 €			
067	Charges exceptionnelles	182,92 €	182,92 €	5 000,00 €		077	Produits exceptionnels	0,00 €	88,56 €	0,00 €			
Total Dépenses		553 942,97 €	356 113,28 €	642 663,98 €		Total Recettes		553 942,97 €	575 474,80 €	642 663,98 €			
									Excédent Fonctionnement 21 >>>			219 361,52 €	0,00 €

INVESTISSEMENT													
Dépenses						Recettes							
Chapitre	Titre	Budget 21	CA21	Budget 22	Commentaires	Chapitre	Titre	Budget 21	CA21	Budget 22	Commentaires		
001	Déficit d'investissement antérieur	0,00 €	0,00 €	83 514,84 €		001	Excédent d'investissement antérieur	3 383,37 €	3 383,37 €	0,00 €			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 459,33 €	3 459,33 €	3 302,46 €		021	Virement de la section fonctionnement	158 460,31 €	0,00 €	185 109,05 €	Équilibre budgétaire		
016	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	28 464,76 €		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 257,25 €	12 257,25 €	40 130,90 €			
020	Immobilisations incorporelles	280 000,00 €	64 308,00 €	270 340,00 €	Études des systèmes d'endiguement	010	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	7 758,47 €	151 376,11 €			
021	Immobilisations corporelles	1 038 381,60 €	39 146,60 €	922 800,00 €	Barrières anti-crués Barie, Bourdelles, Floudès	013	Subventions d'équipement perçues	442 476,98 €	0,00 €	531 806,00 €	Études systèmes endiguement : État et Département		
					Travaux de restauration des ouvrages de protection suite à la crue de février 2021						Études et travaux reconstruction : État, Région, Département		
						016	Emprunt	705 263,02 €	0,00 €	400 000,00 €	Travaux reconstruction		
Total Dépenses		1 321 840,93 €	106 913,93 €	1 308 422,06 €		Total Recettes		1 321 840,93 €	23 399,09 €	1 308 422,06 €			
									Déficit Investissement 21 >>>			-83 514,84 €	
									Déficit avant virement >>>			185 109,05 €	